



# Servitudes, territoire et approvisionnement énergétique : trio explosif ?

**Vendredi 10 juin 2022**

Aula des Jeunes Rives  
Espace Tilo-Frey 1  
2000 Neuchâtel



Également diffusé  
en visioconférence

# Programme

**09 h 00 Accueil des participants**

**09 h 30 Ouverture de la journée**

Olivier Hari, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, avocat

**09 h 45 L'incontournable planification**

Valérie Défago, professeure à l'Université de Neuchâtel

**10 h 30 Pause**

**10 h 50 Contenu de la servitude et inscription : la notaire et la conservatrice du registre foncier en prise avec le droit public**

Amédéo Wermelinger, professeur à l'Université de Neuchâtel, avocat

**11 h 35 Les servitudes de restriction des droits à bâtir - un fléau pour la densification**

Naïri Sevhonkian, assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

**12 h 30 Repas**

**14 h 00 La production et le transport de la chaleur en réseau**

Nicolas Zwahlen, Ingénieur EPFL, responsable des réseaux thermiques Viteos SA, Neuchâtel

**14 h 25 La planification énergétique territoriale et le plan communal des énergies**

Séverine Beuret, assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

**14 h 50 Le contrat de planification en lien avec l'approvisionnement en énergie**

Nathalie Adank, docteure en droit, avocate, Genève

**15 h 15 Pause**

**15 h 40 L'usage du sous-sol pour l'acheminement de l'énergie**

Irène Martin-Rivara, docteure en droit, avocate, Genève

**16 h 05 Le contracting énergétique**

David Sifonios, docteur en droit, avocat, Lausanne

**16 h 30 Jurisprudence récente en matière de servitudes**

Amédéo Wermelinger, professeur à l'Université de Neuchâtel, avocat  
Naïri Sevhonkian, assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

**16 h 50 Clôture de la journée**

## Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, un ouvrage, le repas et les pauses.

Prix colloque

CHF 290.-

Prix stagiaires et assistants-doctorants (merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 150.-

Les organisateurs suivent avec attention l'évolution de la pandémie et, cas échéant, vont s'efforcer de trouver la meilleure solution possible pour répondre aux besoins des personnes inscrites.

## Délai d'inscription

**30 mai 2022.** Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

## Lieu

Aula des Jeunes-Rives  
Espace Tilo-Frey 1  
2000 Neuchâtel

## Renseignements

Secrétariat du Séminaire sur le droit du bail  
Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel  
Tél. : 032 / 718 12 60  
E-mail : [seminaire.bail@unine.ch](mailto:seminaire.bail@unine.ch)

## Inscription

En ligne sur [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch), par e-mail à [seminaire.bail@unine.ch](mailto:seminaire.bail@unine.ch) ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant au secrétariat du Séminaire sur le droit du bail.

---

Je prendrai part à la journée « **Servitudes, territoire et approvisionnement énergétique : trio explosif ?** » du 10 juin 2022 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Je désire participer :  en présentiel  en visioconférence

Je prendrai part au repas :  oui  non  végétarien

Je suis stagiaire :  oui

**Nom :**

**Prénom :**

**Profession :**

**Adresse professionnelle :**

**Code postal :**

**Localité :**

**Tél. professionnel :**

**E-mail :**

**Date :**

**Signature :**

Une journée consacrée aux servitudes, au territoire et à l'approvisionnement énergétique. La matinée sera dédiée à des exposés généraux pour tout savoir sur la cohabitation entre les servitudes et la densification des zones urbanisées. L'après-midi traitera des aspects juridiques entourant le développement des réseaux de chaleur et se clôturera avec une revue de jurisprudence en matière de servitudes. A l'issue de la journée, il sera apporté réponses aux questions suivantes :

- La planification est-elle incontournable lorsqu'il s'agit de densifier ?
- Quelles sont la place et la fonction des servitudes dans cette perspective ?
- Le conservateur et le notaire doivent-ils tenir compte de l'objectif de densification dans le processus de création des servitudes ? Si oui, quand et qui doit le faire sous quelle forme ?
- Par quels moyens lever une servitude contraire à la densification ?
- Quand est-ce opportun d'y recourir ?
- Quelles sont les différentes sources de chaleur pour l'approvisionnement en réseau ?
- Comment un réseau se développe-t-il sur le terrain, sur le plan technique et commercial ?
- Les plans en matière d'énergie sont-ils des plans comme les autres ?
- Quelles sont les conditions posées pour que l'approvisionnement énergétique figure dans le plan ?
- Quel est le rôle de la planification énergétique territoriale ?
- Quelle autonomie pour les communes dans la planification énergétique ?
- Quel est l'intérêt de conclure des contrats de planification dans le domaine de l'approvisionnement énergétique ?
- Quels sont les instruments utilisés pour l'acheminement de l'énergie en sous-sol ?
- Quel est l'intérêt de conclure des contrats de planification dans le domaine de l'approvisionnement énergétique ?
- Quelle place reste-t-il pour la contractualisation dans ce domaine ?
- A qui appartiennent les conduites souterraines ?
- Quels sont les caractéristiques, les avantages et les formes de contracting énergétique ?
- Quels sont les aspects contractuels importants à régler avec le contracteur et selon quelles conditions les coûts d'un contracting peuvent-ils être répercutés sur les occupants des locaux ?

**unine**

UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

### **Séminaire sur le droit du bail**

Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26

CH-2000 Neuchâtel

Tél. : +41 32 718 12 60

[seminaire.bail@unine.ch](mailto:seminaire.bail@unine.ch)

[www.bail.ch](http://www.bail.ch)

[www.unine.ch](http://www.unine.ch)